

# CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

## Vendredi 26 juin 2009

### Procès-verbal

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 juin 2009 s'est réuni au lieu habituel de ses séances le vendredi 26 juin 2009 à 20h00 sous la présidence de son Maire, M. COCHELIN André.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Mmes BORGET – FAYARD – Mlles LEMELLE – LETELLIER**  
**MM : COCHELIN – COMBE – DAUTRICHE – FAUVEAU – FOUGEROL – LEHR – LEPEINTEUR**

#### ABSENTS REPRESENTES :

**M. CHEVRON**            pouvoir à Mme FAYARD  
**M. LETHUILLIER**      pouvoir à M. LEHR  
**M. MARC**              pouvoir à M. COCHELIN

#### ABSENTE EXCUSEE :

**Mme DERBALI**

**Secrétaire de séance : Monique FAYARD.**

Avant l'ouverture de la séance M. le Maire fait part des décès de Mme LEMELLE, doyenne de la commune, de Mme CHARTREY, de Mme PERROT et de M. SCHWARTZ.  
**Le Conseil observe une minute de silence.**

#### **I) – LIGNE DE TRESORERIE :**

La ligne de trésorerie en cours de 80 000,00 €, partiellement remboursée, arrive à échéance le 29 juillet 2009, il y a lieu d'ouvrir une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € au taux variable de 1,56% pour 1 an.

**Le Conseil à l'unanimité autorise la reconduction pour 1 an.**

#### **II) – FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION :**

Il y a lieu de demander le Fonds Départemental de Péréquation pour les achats suivants :

##### **- équipements maison de la culture et des Associations :**

- auto-laveuse	1 300,00 € H.T
- congélateur	235,79 € H.T

##### **- équipements école :**

- meuble inox restaurant	799,90 € H.T
- armoire	877,50 € H.T
- tricycles	460,76 € H.T

- **informatisation école :**  
- facture TCFI 8 533,50 € H.T  
- câblage 430,00 € H.T

- **équipements mairie :**  
- panneaux d'affichage 444,12 € H.T  
- poubelles, bancs 1 536,00 € H.T

**Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à demander le Fonds Départemental de Péréquation.**

### III) – CONTRAT D'ASSURANCES :

M. le Maire présente une proposition de GROUPAMA concernant l'assurance de la commune multi risques de dommages aux biens et des responsabilités, des véhicules, de l'auto-mission des collaborateurs et élus pour un montant de 4 706 €. Le coût de la SMACL qui nous assure actuellement les mêmes prestations est de 6 790,75 €.

**Le Conseil à l'unanimité retient la proposition de GROUPAMA pour assurer la commune.**

### IV) – CANTINE SCOLAIRE :

#### a) – Prestataire de service :

Le groupe SODEXO nous fait une proposition de 2,30 € le repas, notre prestataire actuel Yvelines restauration nous facture le même repas à 2,245 € H.T.

**Le Conseil à l'unanimité décide de garder notre prestataire actuel Yvelines restauration.**

#### b) – Tarif cantine :

Yvelines restauration nous fait part d'une augmentation du tarif du repas scolaire à compter du 1er septembre 2009. Le repas passera à 2,267 H.T €.

**Le Conseil à l'unanimité approuve cette augmentation.**

#### c) – prix du ticket de cantine :

Compte tenu des différentes augmentations des coûts de fonctionnement, il y a lieu de réviser le prix du ticket de cantine facturé aux parents et d'appliquer une hausse de 2% portant le prix de 3,13 € à 3,20 € au 1er septembre 2009.

**Le Conseil à l'unanimité approuve cette augmentation.**

### V)- ACQUISITION DE PARCELLES :

Il y a lieu d'acquérir un ensemble de parcelles qui aujourd'hui sont sans propriétaire reconnu selon la procédure dite du bien sans maître.

Les parcelles à acquérir au lieudit les Malzaux sont les ZA 513 et ZA 563.

Les parcelles au lieudit les Mares ZD 2 et ZD 3.

**Le Conseil à l'unanimité demande à M. le Maire d'engager la procédure d'acquisition et de prendre un arrêté en conséquence.**

## **VI) – ACHAT DE PARCELLE :**

L'association « fondation pour la recherche médicale » souhaite vendre à la commune pour l'€ symbolique la parcelle AE 316 d'une superficie de 127 m<sup>2</sup>.

**Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à procéder à l'achat de cette parcelle.**

## **VII) – GARDERIE SCOLAIRE :**

Suite au sondage réalisé auprès des Parents d'Elèves faisant apparaître une demande d'extension de la plage horaire de garderie, le Conseil après un long débat retient le principe d'élargir les horaires du matin de 7h00 à 8h45 et le soir de 16h30 à 19h00.

Une période de test d'un mois sera réalisée pour connaître avec exactitude la demande réelle et les moyens à mettre en place pour assurer le service.

**Le Conseil à l'unanimité décide d'adopter les nouveaux horaires.**

## **VIII) – MAISON DE LA CULTURE :**

### **a) – règlement de location :**

Suite à la visite de la commission de sécurité du 2 juin 2009 il est apparu la nécessité de déclasser la maison de la culture en catégorie L4 au lieu de L3, ce qui a pour incidence la limitation du nombre de personnes admissibles soit 267 au lieu de 302, interdisant de ce fait l'utilisation simultanée de la salle de spectacle et de la salle des Associations.

Le règlement de location devant être amendé en conséquence.

### **b) – état des lieux :**

Pour se conformer aux prescriptions de la commission de sécurité, l'état des lieux doit être modifié en faisant apparaître le bon fonctionnement du coffret d'alarme incendie.

**Le Conseil à l'unanimité approuve ces deux modifications.**

## **IX) – PRESTATAIRE POUR LE CONTROLE DES EXTINCTEURS :**

M. le Maire a engagé un appel d'offres pour l'entretien des extincteurs de la commune auprès de 7 sociétés, 4 ont répondu :

<b>NOMS (hors pièces)</b>	<b>Coût contrôle forfaitaire HT</b>
Société RPI	460,60€
EUROFEU	166,60€
Alfa Diffusion « * »	1 460,00€
Desautel	173,35€

« \* » Alpha Diffusion : contrat type « forfait général » comprenant le remplacement du matériel.

**Compte tenu de l'étude des dossiers le Conseil retient la Société Desautel par 9 voix pour 1 voix pour Eurofeu et 4 abstentions.**

## **X) – CONTRAT POUR LE CONTROLE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES :**

M. le Maire a engagé la renégociation du contrat pour le contrôle des bâtiments communaux avec la Société NORISKO qui a fait une proposition à 1 080 €.

**Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition.**

## **XI) – ACQUISITION D'UNE AUTO-LAVEUSE :**

M. le Maire a consulté 4 entreprises afin d'acquérir une auto-laveuse pour la maison de la culture :

SODIPREN	1 487€
MABEO	1 404€
GROUPE LE GOFF	2 300€
YVELINES OUTILLAGE (auto-laveuse neuve)	1 404€
Option auto-laveuse de démonstration + rallonge électrique et bidon de produit.	1 300€

**Le Conseil à l'unanimité décide d'acquérir l'auto-laveuse de démonstration.**

## **XII) – CENTRE DE LOISIRS :**

### **a)- convention pour l'utilisation des locaux de l'école Michel SICOT:**

M. le Maire propose la reconduction pour un an de la convention nous liant à l'ASC pour la gestion du centre de loisir à l'école Michel Sicot.

**Le Conseil approuve à l'unanimité la reconduction de la convention.**

### **b)- Tarif location :**

M. le Maire fait part d'une proposition de l'ASC d'un tarif de location évolutif en fonction des jours d'utilisation des locaux.

**Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition.**

### **c)- Indemnités pour l'utilisation des locaux de l'école:**

M. le Maire propose que le tarif de mise à disposition des locaux de l'école au profit de l'ASC soit réévalué de 1,5%.

**Le Conseil à l'unanimité approuve cette augmentation.**

## **XIII)- NOMINATION DES RUES SUR LA COMMUNE :**

Suite à un courrier de la Société DATEN nous informant que l'impasse des Mares n'est pas connue par les opérateurs GPS, une étude a été réalisée pour l'ensemble des rues de la commune. Il apparaît que 10 voies ne sont pas connues par le système GPS, il y a donc lieu d'effectuer les démarches nécessaires pour faire intégrer ces rues par les systèmes GPS.

**Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à engager la procédure pour la nomination de ces voies.**

#### **XIV)- TERRAIN DE FOOTBALL :**

Les buts de football actuels présentent un grave problème de sécurité pour les utilisateurs il est nécessaire de les changer. 3 sociétés ont été consultées :

LA CAMIF	1 470€
CHALLENGER	1 525€
KG MAT	1 347€

**Le Conseil retient à l'unanimité, la Société la moins disante KG MAT.**

#### **XV) – INFORMATIONS :**

- M. le Maire présente une pré-étude réalisée par la Société Foncier Expert pour permettre de monter le dossier d'acquisition par voie d'expropriation des parcelles jouxtant la RD 308.1.

- M. le Maire nous indique, plan à l'appui, les emplacements des zones de stationnements et les équipements de sécurité qui seront mis en place route du Vallon.

- M. le Maire fait part du très mauvais état de la toiture de l'ancien foyer communal. Il demandera des devis pour sa réparation.

- M. le Maire fait part du compte-rendu d'activités de la Société GEDIA pour la concession gaz sur notre commune.

- M. le Maire présente le rapport annuel de la Lyonnaise pour le service eau de l'année 2008.

- M. le Maire fait part de l'implantation de la Société Phone Marketing à Dreux qui recrutera 150 collaborateurs pour septembre 2009.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner au n° 01 56 76 71 90 ou par E MAIL [Dreux.rh@phone-marketing.fr](mailto:Dreux.rh@phone-marketing.fr).

- M. le Maire fait part des travaux de la commission transferts de charges concernant le transport scolaire (SITED) et l'office de tourisme.

#### **XVI) – COMMUNE :**

- M. le Maire rend compte de la réunion de la commission communication qui s'est réunie pour l'élaboration du journal à paraître fin décembre.

- M. le Maire informe qu'une réunion publique informelle s'est déroulée le jeudi 25 juin 2009 en mairie pour présenter les travaux route du Vallon.

- M. le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de changer le portail du locataire du n° 22 route de Moronval.

#### **XVII) – SYNDICATS :**

M. le Maire présente le Compte Administratif du SICSPAD faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 232 397,00€.

Le Conseil Syndical a voté une subvention pour l'équipe de handball des pompiers et pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Le syndicat souhaite faire l'acquisition des parcelles ZD 1,2 et 3 au lieudit « Les Mares » afin de pouvoir réaliser un espace d'entraînement pour les pompiers.

- M. le Maire présente l'ordre du jour de l'assemblée générale SEMCD traitant des hôtels d'entreprise, des 2 immeubles locatifs et du cinéma.

#### **XVIII)- TOUR DE TABLE :**

- **Mme BORGET** : rappelle que les administrés sont invités à nettoyer leurs abords de propriété.

- **M. FOUGEROL** : Fait le rapport su la réunion des maires d'Eure et loir traitant des transports d'énergie.

**Fin de séance à 23h15.**